

Fiche Technique : plan de mise en conformité environnementale

Mission de conseil complète pour bâtir et déployer un plan de mise en conformité environnementale clair, priorisé et finançable, adossé à l'ISO 14001, aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques opérationnelles.

Livrables clés: synthèse de conformité, matrice de risques, portefeuille d'actions hiérarchisé (coûts, jalons, preuves), tableau de bord et dispositif de suivi post-mission.

Objectifs de la mission

- Structurer un plan clair, hiérarchisé et chiffré, aligné sur l'ISO 14001 et les référentiels sectoriels.
- Sécuriser les autorisations et démontrer la maîtrise des impacts par des preuves fiables et traçables.
- Réduire les risques opérationnels, juridiques et réputationnels; prévenir sanctions et arrêts d'activité.
- Aligner direction, exploitation, maintenance, QHSE et achats autour d'objectifs mesurables et de jalons.
- Optimiser les coûts et la performance (eau, énergie, déchets, pertes matières) sans transfert de pollution.
- Installer un pilotage durable: indicateurs, reporting, gestion documentaire et amélioration continue.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE et équipes opérationnelles.
- Sites industriels de procédés et manufacturiers; cimenteries et carrières.
- Opérateurs de services urbains; BTP, chantiers d'infrastructures et plateformes logistiques.
- Immobilier commercial, hôtellerie et parcs d'activités.
- Chaînes d'approvisionnement et fournisseurs soumis aux exigences des donneurs d'ordre.
- Projets soumis à étude d'impact et installations classées/soumises à autorisation.

Durée de la mission

Délais indicatifs selon taille du site, diversité des procédés et maturité du système existant.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial	Revue de conformité, visites de site, matrice de risques	4 à 6 semaines
Plan d'action	Portefeuille hiérarchisé, budget, jalons et preuves attendues	2 à 4 semaines
Déploiement	Mise en œuvre des actions et productions de preuves	Selon complexité
Suivi	Tableaux de bord, revues, actions correctives	Continu

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage et cartographie réglementaire

- Cartographie des textes applicables reliés aux sources de risque (rejets, émissions, déchets, stockages).
- Principes directeurs: prévention, maîtrise à la source, substitution, sécurisation des émissaires, contrôles rationalisés.
- Lien exigences—points de contrôle—responsables—modes de preuve; actualisation continue.

2) Diagnostic initial terrain et revue documentaire

- Visites structurées: procédés, utilités, rejets, zones de stockage, maintenance.
- Revue: autorisations, surveillances, plans d'urgence, fiches produits, contrats déchets; mesures complémentaires si besoin.
- Synthèse des écarts et criticités; atelier de décision pour valider constats et critères de priorisation.

3) Hiérarchisation des risques et priorisation des actions

- Critères: gravité, probabilité, exposition aux contrôles, sensibilité des parties prenantes.
- Classement par effet de réduction, faisabilité technique, coût total, délai; vagues d'actions avec jalons et critères d'acceptation.

4) Construction du plan d'action chiffré

- Pour chaque action: énoncé, justification, objectif, pilote, échéance, indicateurs, preuves et dépendances d'exploitation.
- Budget, retour sur valeur (risques évités, optimisations, accès marché); tableau de bord et rapprochement coûts/avancement.

5) Gouvernance, responsabilités et moyens

- Comité de pilotage (direction, exploitation, maintenance, QHSE, achats); règles de reporting et d'escalade.
- Routines de suivi: tableaux de bord, visites terrain, vérifications documentaires, REX; ressources techniques et mesures fiables.
- Appropriation équipes: consignes, standards visuels, ateliers centrés sur points de contrôle critiques.

6) Déploiement, gestion documentaire et preuves

- Matrice de traçabilité: exigence—procédure—action—preuve—vérification; auditabilité facilitée.
- Rapports clairs, données contrôlées; intégration rapide des modifications de procédé/exploitation.

7) Suivi post-mission et amélioration continue

- Rituels de pilotage, mise à jour des risques et indicateurs; simplification des outils au plus près du terrain.
- Intégration de méthodologies d'audit environnemental pour la comparabilité et la priorisation des correctifs.

